

Formulaire de mise en candidature 2023

L'assemblée générale annuelle aura lieu le **23 mars 2023, à compter de 13h00**. À cette occasion, cinq postes d'administrateurs seront disponibles. Il s'agit des postes suivants :

LANAUDIÈRE | 2 postes ouverts (mandat de 3 ans)

Administrateurs sortants : David Mercier (rééligible) et Yvon Landreville (ne se représente pas)

OUTAOUAIS | 1 poste ouvert (mandat de 2 ans)

Administratrice sortante : Julie Reber (rééligible)

MAURICIE | 1 poste ouvert (mandat de 3 ans)

Administrateur sortant : Benoit Massicotte (ne se représente pas)

LAURENTIDES | 1 poste ouvert (mandat de 3 ans)

Administrateur sortant : Guillaume Trudeau (rééligible)

DURÉE DU MANDAT ET MODE DE ROTATION

L'élection des administrateurs est faite selon un mode de rotation d'un cycle de trois ans, de telle sorte qu'à chaque année de ce cycle, seul le nombre de mandats d'administrateurs ci-après prévu expirent et seuls les postes de ces administrateurs dont les mandats sont ainsi expirés font l'objet d'élection lors de l'assemblée générale annuelle ou extraordinaire des membres de la Coopérative, coïncidant avec la fin de leurs mandats.

ANNÉE DE CYCLE

2023

NOMBRE

4 administrateurs élus pour un mandat de 3 ans

1 administrateur élu pour combler une fin de mandat de deux ans

RÉUNIONS

Le conseil se réunit au moins une fois par mois ou aussi souvent que l'exigent les affaires de la Coopérative. L'administrateur peut également être appelé à participer à diverses activités connexes, entre autres, l'assemblée générale annuelle de Sollio Groupe Coopératif.

MISE EN CANDIDATURE

Toutes les candidatures pour la mise en nomination d'un poste d'administrateur d'un secteur en élection devront, pour être recevables lors de l'assemblée générale, être acheminées au préalable à l'attention de la secrétaire générale à l'aide du formulaire prescrit, endossé par deux membres ou représentants de personnes morales et de sociétés membres de la Coopérative du susdit secteur.

Le document doit être complet pour que la mise en candidature de l'administrateur soit valide.

Les mises en candidatures complètes doivent avoir été recues à l'attention de la secrétaire générale, madame Valérie Ouellet, au plus tard le 9 mars 2023 avant 12h00.

Formulaire en ligne : www.novago.coop/evenements/aga

Par la poste : 1071, montée Saint-Laurent, Saint-Barthélemy, Québec, J0K 1X0

Par télécopieur : 450-885-3748

Courriel : valerie.ouellet@novago.coop

Mise en nomination | Élections 2023

Secteur _____

Nom du candidat _____

Adresse du candidat _____

Nom de l'entreprise _____

Téléphone du candidat _____

Numéro de membre du candidat _____

Signature du candidat _____

Date _____

** Dans le cas d'une compagnie ou d'une société, une procuration est exigée pour autoriser la candidature. Veuillez remplir le formulaire disponible à la suite de ce document.*

Endossement

	Nom du membre en lettres moulées	Adresse du membre	Signature
1			Date :
2			Date :

Formulaire de procuration | Candidats administrateurs

À qui de droit,

La présente atteste que (nom de la personne) _____ peut agir
à titre de représentant dûment autorisé de (nom de l'entreprise) _____
comme candidat au poste d'administrateur de Novago Coopérative.

Nom des actionnaires

Nom en lettres moulées : _____

Signature : _____

Date : _____

Nom en lettres moulées : _____

Signature : _____

Date : _____

Nom en lettres moulées : _____

Signature : _____

Date : _____